

# Communiqué hebdomadaire sur les mesures complémentaires H<sub>2</sub>S

En complément du réseau de surveillance continue assuré par les dispositifs Cairpol, des appareils Dräger X-am 5000 peuvent être utilisés pour des **mesures complémentaires en hydrogène sulfuré**. Ces appareils peuvent, par exemple, être utilisés pour évaluer l'exposition à diverses distances au littoral, baliser une zone lors d'épisodes d'échouage massifs, etc.

## CONCENTRATIONS MOYENNES SUR 24H (EN PPM) RELEVÉES DU 28/01/19 AU 04/02/19



2. Pontalery Sud au Robert							
28/01/2019	29/01/2019	30/01/2019	31/01/2019	01/02/2019	02/02/2019	03/02/2019	04/02/2019
0.61	0.51	0.44	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Distance au rivage: 50m

3. Frégate EST 2 au François							
28/01/2019	29/01/2019	30/01/2019	31/01/2019	01/02/2019	02/02/2019	03/02/2019	04/02/2019
1.80	2.03	2.75	0.40	0.22	0.00	0.00	0.11

Distance au rivage: 40m

NB : Les données journalières du réseau de surveillance continue assuré par les dispositifs Cairpol sont disponibles sur <http://www.madininair.fr/surveillance-continue-sargasses> ou <https://www.martinique.ars.sante.fr/point-journalier-sur-les-mesures-dhydrogene-sulfure>

Interprétation des mesures de H <sub>2</sub> S et recommandations			
Code couleur	H <sub>2</sub> S mesuré (24h)	Interprétation sanitaire	Recommandations à la population
Vert	< 0,03 ppm	Le H <sub>2</sub> S n'a pas été mis en évidence avec les moyens de mesure	
Vert	0,03 à 0,07ppm	Les niveaux de H <sub>2</sub> S relevés peuvent entraîner des gênes olfactives mais il n'est pas attendu d'effet sanitaire	
Jaune	0,07 à 1 ppm	Les niveaux de H <sub>2</sub> S relevés peuvent entrainer des gênes respiratoires chez les personnes sensibles et vulnérables.	La <b>population</b> est invitée à suivre les informations diffusées sur les échouages d'algues et à consulter régulièrement les niveaux de concentrations d'hydrogène sulfuré (H <sub>2</sub> S) disponibles sur les sites de l'ARS et de Madininair. Dès la perception d'odeurs, <b>les personnes vulnérables</b> sont invitées à se tenir éloignées des zones de décomposition des algues et à éviter d'être sous le vent des émissions des gaz.
Orange	1 à 5 ppm	L'apparition de symptômes type maux de tête, irritations oculaires, irritations de la gorge est probable dans la population générale. Les personnes sensibles et vulnérables peuvent présenter une gêne et des signes plus importants à ces niveaux	La <b>population</b> est invitée à se tenir éloignée des zones de décomposition des algues. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous présentez les symptômes suivants: les yeux ou la gorge qui piquent, des larmoiements, des maux de tête, une difficulté respiratoire, de la toux, des démangeaisons des vomissements des vertiges. Il est conseillé aux <b>personnes vulnérables</b> de ne pas séjourner sous le vent des émissions de gaz et d'éviter l'exposition aux autres substances irritantes ou allergisantes en air intérieur (fumée du tabac, ....)
Rouge	> 5ppm	L'apparition de symptômes type maux de tête, irritations oculaires, irritations de la gorge est probable au sein de l'ensemble de la population. Les personnes sensibles et vulnérables peuvent présenter une gêne et des signes plus importants à ces niveaux.	Il est conseillé à <b>l'ensemble de la population</b> de se tenir éloigné des zones à risque et de ne pas se placer sous le vent des émissions de gaz. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous présentez les symptômes suivants: les yeux ou la gorge qui piquent, des larmoiements, des maux de tête, une difficulté respiratoire, de la toux, des démangeaisons des vomissements des vertiges. Eventuellement, contactez le Centre 15. Les <b>personnes vulnérables</b> sont invitées à consulter leur médecin pour adapter ces recommandations à leur cas particulier.

**Populations vulnérables :** Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Attention:** Depuis le 10/07/18, les recommandations ont été revues, en conformité avec l'avis du HCSP du 8 juin 2018. Les valeurs de ce tableau ne doivent être utilisées que pour l'interprétation des mesures en continu enregistrées à partir du réseau de mesure Madininair.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'ARS.